

Mesdames et Messieurs les Présidents

Afin d'éviter des allers-retours chronophages et coûteux pour les clubs, lors de sa dernière réunion tenue le 29 Juillet 2019, la commission régionale de BMX a validé la tenue lors du WE du 23 et 24 novembre, sur le site de Gradignan (siège du comité régional) et salle Lous Cardounets (8 chemin de Barbicadge, 33610 Canéjan), de la réunion des présidents de clubs, d'un colloque des arbitres, d'une formation arbitre régional et secrétariat et d'une rencontre entre dirigeants / coachs et le corps arbitral.

1) Formation arbitre régional:

- Lieu : Siège du comité régional, 13 avenue de la Madeleine, 33170 Gradignan
- Date : Samedi 23 Novembre
- Horaires : de 9 h 00 à 17 h 00, repas du midi pris en commun (à la charge des clubs);
- Candidature à adresser auprès de François BAUDOUX (responsable arbitres NA) pour le 15 novembre).

Pour rappel ratio arbitre / pilote obligatoire avec sanction.

francois.baudoux33@orange.fr

2) Formation secrétariat:

- Lieu : Siège du comité régional, 13 avenue de la Madeleine, 33170 Gradignan
- Date : Samedi 23 Novembre
- Horaires : Samedi 23 novembre, de 9 h 00 à 17 h 00, repas du midi pris en commun (à la charge des clubs);
- Candidature à adresser auprès de Marie Laure BRUNAUD (vice-présidente CRCA) pour le 15 novembre).
- Les candidats devront avoir passé la formation arbitre régional au préalable.

bmxbrunaudmarielaure@gmail.com

3) Colloque des arbitres:

- Lieux: idem formation arbitre
- Date: Samedi 23 Novembre

- Horaire: de 16 h 00 à 20 h 00, possibilité de prendre le diner en commun. Merci de faire part de votre présence auprès de Marie Laure BRUNAUD ou François BAUDOUX pour le 20 novembre, afin de s'organiser au mieux.

4) Rencontre Dirigeants / Coachs / Corps Arbitral

- Lieu : salle Lous Cardounets, 8 chemin de Barbicadge, 33610 Canéjan.

- Date: Dimanche 24 novembre

- Horaire: de 9 h 30 à 12 h 00

- Ordre du jour: Compétition et Arbitrage / Fonctionnement et Equité

5) Réunion des Présidents:

- Lieu : salle Lous Cardounets, 8 chemin de Barbicadge, 33610 Canéjan.

- Date: Dimanche 24 novembre 2019

- Horaire de 13 h 00 jusqu'à 17 h 30

- Ordre du jour: Critères d'attribution des compétitions régionales;
Etablissement du calendrier régional (cf consignes ci-dessous);
Budget: Prix des engagements / Participation / Récompenses
Retour sur la saison 2019
Arbitre: quota et pénalités, secrétariat
Catégories 2020
ETR
TFBMX 2020
Informations diverses

Le calendrier régional 2020 sera validé lors de cette réunion. Afin d'être équitable et éviter des sempiternelles discussions et modifications ultérieures de date, vous disposez des dates dites "libres" afin d'organiser une course régionale (bien évidemment si votre structure associative et votre piste répondent aux exigences). Vous devrez faire acte de candidature auprès du président de la commission BMX, par retour mail avant le 8 novembre 2019 selon les modalités suivantes :

- Les Coupes Nouvelle Aquitaine se dérouleront de février à mai:
WE libres: février 15 /16 et 22/23; mars 7/8, 21/22, avril 18/19, 25/26; mai 9/10, 23/24. Voir si, il convient de faire des doublons avec les CDF;
- Les Trophées d'Automne Nord / Sud se dérouleront de septembre à novembre
WE libres: sept 12/13, 19/20, 26/27; oct 3/4, 10/11, 17/18, 24/25; nov 1, 7/8, 14/15, 21/22;
- Il n'existe plus de coupe district Sud ou Nord

1) Possibilité de postuler sur une compétition Coupe Nouvelle Aquitaine et une compétition Trophée d'Automne, pour l'année 2020. Si toutes les manches ne sont pas honorées, une relance sera effectuée par mails ou lors de la réunion.

2) Pour chaque compétition que vous souhaiteriez organiser, indiquer sur le calendrier, jusqu'à trois dates dites "libres" en ajoutant pour chacune, un ordre de priorité de 1 à 3, 1 étant la date à retenir prioritairement pour vous, 2 celle "réalisable", 3 celle "possible" si pas d'autre possibilité.

3) Un calendrier provisoire avec l'ordre de priorité des clubs sera alors établi avant la réunion.

Si sur une date "libre", il n'y a qu'un seul club qui postule, cette date lui sera directement attribuée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification.

Si sur une date "libre", il y a plusieurs clubs postulants, l'attribution se fera fonction de l'ordre de priorité / critère d'attribution / discussion lors de la réunion.

4) L'attribution du championnat régional dont la date est fixée par la FFC, se fera en fonction des candidatures reçues et des critères d'attribution déjà mises en œuvre.

On profite de ce long courrier pour vous rappeler :

- Il appartient au club organisateur d'indemniser directement les secrétaires de courses : secrétaire principale 80 € et secrétaire adjointe 40 € sauf arrangement personnel.

- Les clubs organisant les différentes manches finales devront organiser un repas ou apéritif dinatoire à l'issue de cette manche finale durant lesquels seront remis les récompenses de la journée et du classement général, donc, de préférence un samedi.
- Les engagements de la course de Marmande, annulée, seront re-crédité sur le compte cicleweb des clubs

Espérant la présence du plus grand nombre,

Bien sportivement,

La commission régionale BMX

Son président,

Aurélien ANDRIEU

